

# Evolution de la ville – centre-ville

Compte-rendu Du 6 novembre 2024

**Présences** du groupe : Thérèse, Françoise D, Françoise H, Virginie et Julie D

**Elues référentes** : Isabelle R et Séverine G

présence

**Ordre du jour :**

- Présentation et échange sur le projet d'amélioration de l'aménagement de la centralité de la Commune

Le groupe c'est appuyé sur la carte (lien ci-dessous) pour présenter les priorités qu'il s'est donné pour l'aménagement de la centralité.

**La priorité du groupe est d'aménager la place Allende pour créer des espaces piétons sécurisés, conviviaux, animés et facilitant les rencontres.**

En effet, il n'y a pas d'animation sur cette place, ce que déplore également Mme Raimbault. L'association des commerçants n'est plus active. Par contre les commerçants de la place au niveau de la rue Jean Lurçat, le sont et ont demandé un aménagement. Le service technique travaille sur cette proposition, mais certains espaces appartiennent aux bailleurs sociaux et non à la Ville. Il faut donc négocier avec eux dans un premier temps. Le groupe souhaite avoir les éléments d'information de ce projet pour que leur projet plus global soit en cohérence avec celui de ces commerçants.

**Des échanges, il a été convenu ce qui suit (cf. plan) :**

- **Principes pour l'évolution de cet aménagement** en accord avec l'élue :
  - Expérimentation réversible et par étapes
  - En amont, il faudra prendre le temps d'échanger avec les commerçants, avec les riverains et habitants pour expliquer la démarche, recueillir les avis...
- **Création d'un espace piéton** (en orangé sur la carte) non relié directement à la zone centrale piétonne (en vert) pour faciliter la circulation des voitures vers les parkings à l'ouest. Il faut vérifier que le double sens de circulation est faisable (minimum 5,5 mètres de large).
- Délocalisation du **parking à vélo** pour :
  - Faire du parking actuel, un espace libre pour les piétons
  - Transformer un rangement de caddy en parking à vélo sécurisé
- Végétalisation de l'espace central où il y a actuellement une fontaine, techniquement cela demandera un gros travail et donc un coût important.



- Il serait intéressant de travailler sur la **signalisation des « zones de rencontre »** (en vert pale sur la carte) pour informer les utilisateurs de ces espaces. Nous constatons que nous sommes plutôt ignorants et peu attentifs aux panneaux pourtant présents sur la centralité. Nous pouvons nous inspirer des communes qui ont déjà innové en ce sens : exemple de Bauné



Il pourrait y avoir un marquage au sol décoratif pour informer qu'il s'agit d'une zone de rencontre. Dans un premier temps cela pourrait se faire sur une seule zone de rencontre, peut-être avec un marquage temporaire pour étudier son effet, informer les utilisateurs du lieu et communiquer, avant d'étendre l'expérience et/ou de passer à une version durable.

Les lieux de « zone de rencontre » prioritaires pour le groupe : place Allende et les rues autour de l'église. Autour de l'église, cela permettrait de valoriser le patrimoine de St Barthélemy, de faire de cet espace un lieu plus vivant, animé et de faciliter l'accès aux services présents : école de musique, restaurant, VPR, MDS, Coin Assos. Le groupe imagine aussi qu'il pourrait y avoir la création d'un bar associatif au rez-de-chaussée de la Mésangerie.

- **Bar associatif** : il faudrait créer un collectif, connaître la réglementation et en amont que le service informatique de la Ville déménage. Mme Raimbault trouve l'idée de bar associatif intéressante en termes de dynamique, mais à étudier et à plus long termes.

### Les suites du projet :

- **Le groupe va se rendre sur la place Allende pour :**
  - Compter les places de parking non utilisées les vendredis soir et samedis
  - Mesurer les espaces, notamment pour le double sens de circulation des véhicules motorisés
  - Regarder où se trouve les panneaux de signalisation, notamment rue de Verdun et au niveau du parking du Crédit Mutuel
  - S'inspirer d'autres communes sur les signalétiques de zone de rencontre : panneaux, marquages au sol...
- **Mme Raimbault présentera globalement le projet en Bureau Municipal** pour recueillir les premières impressions, avis de la majorité.

## Lien de la carte mise à jour :

[https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1cLCsX0w0SUWMiCxAQjgVKfifdHh\\_RSY&ll=47.46783569028811%2C-0.4954476564411614&z=19](https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1cLCsX0w0SUWMiCxAQjgVKfifdHh_RSY&ll=47.46783569028811%2C-0.4954476564411614&z=19)

Reproduite ci-après

## Légende :

- En vert pale : les zones de rencontre existantes: priorité aux piétons, puis vélo et enfin voiture
- En orangé : espace piétonnier séparé et sécurisé des déplacements motorisés. Espace à aménager pour inviter les passants à s'arrêter, discuter (bacs avec des végétaux, bancs, tables...).
- En violet : voies voitures à mettre dans les 2 sens, puisque la zone piétonne en orangée prend la place de la voie des véhicules motorisés.
- En rose : parking vélo à la place de celui actuel au niveau du rangement de caddy.
- En vert : à revégétaliser pour faire un îlot de fraîcheur et non de chaleur comme actuellement



